

Réunion d'information sur les mobilités internationales

Département des études russes



Disclaimer

Ces diapositives ne sauraient être interprétées sans le commentaire les accompagnant pendant la réunion d'information.

Les informations présentées dans ce document ne sauraient non plus être opposées au département ou à la direction des relations internationales.

Pourquoi s'engager dans un projet de mobilité internationale ?



C'est un bon moyen de découvrir une nouvelle culture et **d'acquérir des compétences utiles** : indépendance, adaptabilité, etc.



Des **financements sont disponibles**, cumulables avec vos bourses du CROUS



Une mobilité pourra faire la **différence sur une candidature à un master, un concours ou un emploi** !

Nos opportunités de mobilité dans l'Union européenne

- Les cours sont dispensés en anglais ou en russe dans certaines universités, mais pas partout ! La [brochure Erasmus+](#) vous indique les exigences de langue.
- Nous vous invitons à consulter le site des universités qui vous intéressent afin d'en savoir plus sur la langue d'enseignement des cours.
- Seuls les étudiants en **LMD** pendant leur mobilité sont éligibles.



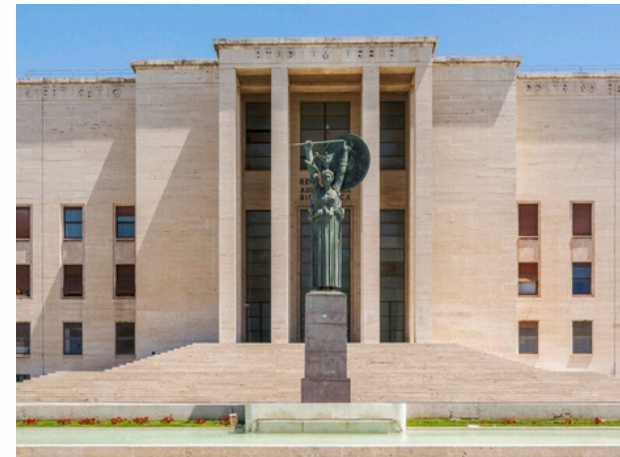
Serbie

Universitaires partenaires Erasmus+

Italie



Ca' Foscari - Venise
italien



La Sapienza - Rome
italien

Pologne



Université de Varsovie
polonais



Université Jagellon - Cracovie
polonais

Allemagne & Autriche



Humboldt - Berlin
allemand



Université de Vienne
allemand

Finlande



Université de Helsinki
finnois

Les équivalences dans le cadre d'un échange Erasmus+

Les candidats Erasmus+ remplissent avant même leur candidature un **projet de mobilité** devant être signé par le Responsable des Relations Internationales du département : Mme CHASSAING ou Mme MIKHEL.

Le projet de mobilité doit AUSSI être signé par un représentant de la filière professionnalisante, le cas échéant.

Un “learning agreement” (contrat pédagogique) est signé plus tard par tous les partis (étudiant en mobilité, RRI, coordinateur de l’université d’accueil). Il est mis à jour au cours du semestre, si besoin. Les crédits sont transférés à l’issue de la mobilité si les cours suivis sur place (et figurant sur le learning agreement) sont validés.

Le projet de mobilité

Programme d'études envisagé pendant la mobilité – *Choix de cours prévisionnels**

Cours envisagés - université d'accueil	ECTS	Équivalents à l'Inalco	ECTS

30 ECTS de chaque côté (max. 32)

Pas de correspondance

obligatoire 1 cours = 1 cours

(ex : un cours de langue de 6 ECTS peut couvrir un cours de langue de 4 ECTS + un cours de langue de 2 ECTS).

C'est le total qui compte, et la bonne répartition entre les cours de langue, civilisation et filière !

A faire signer par :

- Votre RRI du département
- Un responsable de votre filière, le cas échéant

Les aides financières Erasmus+ pour les mobilités d'études et les stages

Quoi ?	Bourse mensuelle	Bonus inclusion	Stage	Transport
Pour qui ?	Pour tous	Boursiers échelons 6-7, résidents QPV ou ZRR, handicap ou ALD...	Sous condition de convention de stage signée avec l'Inalco	Pour tous
Quel montant ?	400 - 450€/mois	+ 250€/mois	+150€/mois	Varie en fonction de la destination - subvention majorée sur transport écoresponsable (pas l'avion !)

Les différentes étapes de votre candidature à la mobilité Erasmus+

Vous consultez les sites des universités partenaires et échangez avec vos enseignants pour construire votre projet

Dès à présent

Vous remplissez et faites signer votre "projet de mobilité"

Pour votre 1er vœu uniquement

Vous remplissez le formulaire de candidature en ligne et formulez jusqu'à 3 vœux

Entre le 21 octobre et le 21 novembre

Nous soumettons votre dossier de candidature à votre département et, le cas échéant, votre filière

> Si la réponse est favorable : nous vous annonçons l'université vers laquelle nous pouvons vous nommer

Votre mobilité n'est pas encore confirmée !

> La DEI soumet votre dossier auprès de l'université partenaire pendant sa campagne de nomination

Le calendrier des campagnes de nomination varie d'une université partenaire à l'autre

> L'université partenaire vous contacte pour vous annoncer les prochaines démarches à effectuer

Votre mobilité est confirmée !

> Nous nous rencontrons pour commencer à constituer votre dossier de mobilité

Notre opportunité de mobilité hors Erasmus+

- L'Inalco a signé un nouvel accord avec la **SDU University** à Almaty au **Kazakhstan**
- 2 places pour des mobilités annuelles ou 3 places pour des mobilités semestrielles
- Possibilité de suivre des cours en langue russe
- Mêmes critères de sélection et calendrier que pour les mobilités Erasmus+ (pas de signature de "projet de mobilité" nécessaire)



Candidature possible à la bourse de mobilité internationale de l'Inalco

Taux unique

400€/mois

- Financement limité à **9 mois** sur une année universitaire (**4 mois** pour un semestre)
- Principalement disponible pour les **boursiers du CROUS** mais **non garanti** en raison des financements limités
- Financements peu disponibles pour les autres
- **Non cumulable** avec d'autres dispositifs de financements de la mobilité gouvernementaux.

Les aides financières à la mobilité de l'Inalco sont une contribution à vos frais de voyage et de séjour mais seront insuffisantes pour couvrir toutes vos dépenses.

Il est donc indispensable de prévoir un budget supplémentaire afin de financer votre mobilité.

Les équivalences dans le cadre d'un échange hors Erasmus+

- Les partants remplissent et signent **à leur arrivée** dans le pays d'accueil un contrat d'études tripartite
- Un **bulletin de notes** est émis par l'établissement d'accueil à l'issue du séjour
- L'équipe pédagogique du département accorde ensuite (ou non) les équivalences, pour partie ou en totalité, en fonction des résultats
- Attention aux équivalences pour les filières !

/!\ Points de vigilance /!\

- Départs possibles dès la L2, encouragés en L3.
- Si vous êtes en filière, départ possible seulement au **S1 de la L3**. Votre projet de mobilité doit être communiqué et impérativement validé également par le Responsable de votre filière
- Votre sélection pour un échange ne vous garantit pas un départ : votre départ reste soumis à la **validation de vos examens de l'année précédente à l'Inalco** (pas de départ si redoublement ou statut AJAC)
- Pas de bourse Erasmus+ pour les départs au second semestre de M2

Nos critères de sélection pour votre mobilité

Les mobilités sont encouragées, mais exigeantes ! Nous attendons :

- Sérieux, autonomie et proactivité
- Grande rigueur, sur le fond et la forme, dans les pièces demandées : CV, lettre de motivation, bulletins de notes et pièces justificatives originales et non scannées, etc.
- Toutes les pièces déposées doivent être au format .pdf. Le titre doit être conforme aux consignes.



Les dossiers administratifs sont lourds à constituer. Ils demandent beaucoup d'énergie aux candidats, aux enseignants, et aux équipes administratives en France et dans le pays d'accueil.

Comment déposer sa candidature ?

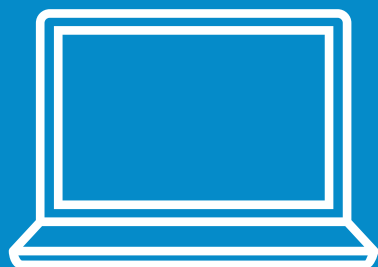


Du 21 octobre au **21 novembre 2025 inclus**

N'attendez pas la dernière minute pour déposer votre dossier. Commencez dès à présent : nous ne traiterons aucune candidature arrivée en retard, quelqu'en soit la raison (problème technique, maladie, etc.)



- CV et lettre de motivation
- Bulletins de notes depuis votre arrivée à l'Inalco
- Projet de mobilité signé AVANT la candidature (**pour Erasmus+ seulement**)



- Pour candidater à une mobilité Erasmus+ dans l'UE : <https://enquetes.inalco.fr/index.php/493219>
- Pour candidater à une mobilité hors Europe : <https://enquetes.inalco.fr/index.php/121358>

Nous contacter

mob-out@inalco.fr
3.33

erasmus@inalco.fr
Bureau 3.39



Votre rendez-vous

avec le monde